REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOULIHERNE
DEPARTEMENT DU MAINE ET LOIRE

COMPTE-RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 3 février, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Mouliherne, régulièrement convoqué le 27 janvier 2025, s'est réuni dans la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BOURDIN, le maire.

Madame Pierrette GILLIER a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Alain BOURDIN – Laurent FERTE - Pierrette GILLIER – Stanislas HUART - Paul HERVÉ - Jean-Paul GUIDOIN – Sylvaine HERVÉ - Charlotte GIRARD - Romain CANTIN - Valérie DELAIRE - Guillaume DE LA TULLAYE - Bruno DE COLIGNY

Etaient absents excusés : Olivier REMBERT – Sandrine FAUVEAU - Arnaud LENUD

1. Non-valeur-créances éteintes
2. Approbation de la Charte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine 2024-2039
3. Questions diverses

Le conseil municipal approuve le PV du conseil municipal du 6 janvier dernier, à l'unanimité.

18H40 Arrivée de Charlotte GIRARD

ADMISSION DE NON-VALEUR-CRÉANCES ÉTEINTES : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal n'accepte pas l'admission de non-valeur pour un montant de 522, 87 €.

APPROBATION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE 2024-2039 : Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la Charte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine 2024-2039, et en avoir délibéré, approuve, sans réserve, la Charte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine 2024-2039 ainsi que ses annexes dont les statuts modifiés du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et autorise le Maire à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

QUESTIONS DIVERSES :

CLOS SAINT GERMAIN : Les travaux avancent maintenant très vite, la remise de chantier est prévue début mai. Les séniors intéressés peuvent s'adresser dès maintenant à la mairie pour une éventuelle demande.

BOULANGERIE : En attendant la signature officielle de l'achat de la boulangerie, la commune et le propriétaire actuel ont signé un contrat de prêt à usage et la commune avec le futur locataire-gérant ont signé une convention de mise à disposition afin qu'il puisse s'installer dès que possible. Un four et un pétrin viennent d'être commandé. Le commerce devrait ouvrir début mars.

ECOLE : Un rendez-vous avec Mme Vallée, architecte des bâtiments de France est prévu le 20 février au matin afin de lui présenter le projet avec le cabinet ATOME. De plus, 2 arbres d'ombrages seront plantés par nos agents durant les prochaines vacances scolaires.

RECENSEMENT : La collecte avance à bon rythme. Dernier point vendredi 7 février à 820 habitants. Il reste 36 logements à collecter.

BUDGET : l'élaboration du budget est en cours. Une réunion budget + attribution des subventions aux associations est à prévoir avec la commission courant février. Vote du budget prévu dans la mesure du possible le lundi 3 mars 2025.

EGLISE : Des consultations ont été faites pour des compléments d'études comme préconisé dans l'étude de diagnostic, nous devrions avoir des retours avant 1er mars 2025. Bonne nouvelle, l'église est présélectionnée pour la « Mission Berne », un photographe se rendra sur le site courant février pour prendre des clichés de l'édifice afin de communiquer en cas de candidature retenue.

COMPOSTEUR PARTAGÉ : Les installations des composteurs partagés, un, rue de l'ancienne maternelle et l'autre dans le lotissement impasse d'Anjou se feront le vendredi 14 février 2025 dans l'après-midi. Messieurs Paul HERVÉ, Stanislas HUART et Stéphane PERCEVAULT seront sur place.

SMBAA : Le 1er Comité de Pilotage du projet LIFE sur la Riverolle a eu lieu lundi 03 février 2025 en présence des différents acteurs (élus, habitants, riverains). Une réunion aura lieu très prochainement sur la commune pour avancer sur le projet. Pour rappel, ce projet vise à instaurer un dialogue inclusif avec les différents acteurs locaux dans le but de préserver et d'améliorer la qualité écologique de cette rivière à travers différentes actions définies par l'ensemble du COPIL.

Les actions incluent la tenue de réunions publiques et la formation de groupes de travail, permettant aux participants d'élaborer des scénarios de gestion.

ASSOCIATION : Monsieur Laurent FERTE rappelle que l'Assemblée Générale (19h) du Comité des Fêtes suivi du repas des bénévoles (20h) auront lieu le 22 février.

LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL EST PRÉVUE LE LUNDI 4 MARS 2025 A 18H30.

La séance est levée à 20h30